

COMMUNE DE VILLECHETIVE
Compte rendu de la séance du 17 décembre 2021

Secrétaire(s) de la séance: Arnaud BÉGUÉ

Présents: Nicole VIÉ, Frédéric FRISSON, Olivier THIBAUT, Christine CHAPARRO, Christian CHIESA, Christelle ERGO, Pascal ARNAULT, Arnaud BÉGUÉ, Mélissa MILAT, Henri GOURDON

- * Détermination du nombre d'adjoints,
- * Nomination du 2nd adjoint (le cas échéant),
- * Remplacement du 2nd adjoint aux syndicats et commissions communales,
- * Tarifs communaux 2022,
- * Questions diverses

Adoption du dernier procès-verbal à l'unanimité

Délibérations du conseil:

Détermination du nombre d'adjoints (2021 DE 33)

Madame le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

La délibération n°2020_DE_03 du 25 mai 2020 a fixé le nombre d'adjoints à 2.

Suite à la démission de Monsieur BROIDIOI du poste de 2nd adjoint, il vous est proposé de redélibérer sur le nombre de postes d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, la détermination à 1 poste le nombre d'adjoints au maire.

Election des délégués auprès du Syndicat Mixte AGEDI (2021 DE 34)

Compte tenu de la démission de M. Bruno BROIDIOI, délégué titulaire du syndicat Mixte AGEDI, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉSIGNE** :

Madame Mélissa MILAT (déléguée titulaire), Madame Christelle ERGO (déléguée titulaire) et Monsieur Arnaud BÉGUÉ (délégué suppléant)

Elections des délégués au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord-Est (2021 DE 35)

Compte tenu de la démission de M. Bruno BROIDIOI, délégué titulaire du syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord-Est (SMAEP),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉSIGNE** :

Monsieur Frédéric FRISSON, 1er adjoint (déléguée titulaire), Monsieur Robert-Pascal ARNAULT (délégué titulaire), Monsieur Olivier THIBAUT (délégué suppléant de Pascal ARNAULT) et Monsieur Christian CHIESA (délégué suppléant de Frédéric FRISSON).

Election du délégué auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS) (2021 DE 36)

Compte tenu de la démission de M. Bruno BROIDIOI, délégué titulaire du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉSIGNE** : Monsieur Olivier THIBAUT,

Nomination d'un correspondant défense (2021 DE 37)

Compte tenu de la démission de M. Bruno BROIDIOI, correspondant défense,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉSIGNE** : Monsieur Arnaud BÉGUÉ,

Remplacement du 2nd adjoint dans les commissions communales (2021 DE 38)

Compte tenu de la démission de M. Bruno BROIDIOI, 2nd adjoint, **le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** de désigner au sein des commissions suivantes :

- 1 - Commission Budget-Finances : Mme Mélissa MILAT
- 2 - Fêtes et cérémonies - associations : M. Henri GOURDON
- 3 - Communication : Mmes Christelle ERGO et Christine CHAPARRO

Tarifs communaux 2022 (2021 DE 39) :

Pour l'année 2022, Madame le Maire propose de revoir les tarifs communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier les tarifs communaux comme suit :

Cimetière - Columbarium - Jardin du Souvenir

Concession de terrain (cinquantenaire) :	200€		
Concession Cave-Urne:	15 ans: 180€ /	30 ans: 360€	
Case Columbarium:	15 ans:500€ /	30 ans: 1 000€	
Dispersion des cendres:	100€		

Location salle de la cantine

La salle de la cantine sera louée seulement aux habitants de la Commune.

Forfait 1 journée : 25€ ; Forfait 2 jours : 35€

Foyer rural « la Briqueterie »

Pour les habitants de la Commune

1 jour: 130€ - 2 jours: 180€

Associations dont le siège est sur la Commune: Gratuit

Pour les personnes et associations extérieures à la Commune.

1 jour: 250€ - 2 jours: 300€

Réveillon du 31 décembre : 500 € avec une caution de 1 000 €

Exposition – Réunion - ½ journée: 60€

Une caution de 500 € sera versée à chaque location (excepté le 31 décembre pour les personnes extérieures).

Questions diverses :

* Courrier d'un administré pour la pose d'un miroir de sécurité : Madame le Maire donne lecture d'un administré, vu le manque de visibilité pour sortir de chez lui, demande la pose d'un miroir de sécurité en face de sa sortie de véhicule. Le Conseil Municipal est d'accord si cela est fait à ses frais.

* Gîte communal : Madame le Maire expose le permis de construire élaboré par l'architecte pour les travaux de rénovation du gîte communal.

* Concours des maisons décorées : pour ce concours, 5 maisons seront classées; les autres maisons auront des prix d'encouragement. La commission des fêtes se réunira pour juger les maisons le mardi 21 décembre à 19h.

* Blason de la commune : Madame le Maire présente le blason mis en page par un graphiste. Il est réussi mais quelques retouches sont à faire, notamment au niveau des couleurs.

* Travaux sur les 2 places : les 2 places sont terminées. Le travail est bien fait. Il serait judicieux de placer rapidement les jardinières afin d'éviter des entrées intempestives par des véhicules ainsi que la plantation des arbres, rue de Vaudeurs.

* Suite aux travaux de l'église sur les abat-sons, il a été constaté par l'entreprise effectuant les travaux que le toit du clocher est en mauvais état, tout comme le toit de la sacristie et le bois du dôme intérieur est à revisser. Le muret de l'école est également dégradé ainsi que le mur du garage dans la cour de l'école.

* un conseiller demande le retrait des spots extérieurs de l'église et d'autres demandent une remise en état.

* Machine à pain : cette machine n'est toujours pas installée car la commune ne trouve pas de boulanger pour y déposer le pain.

* Vente du café : un conseiller demande où en est la vente du café. Madame le Maire rappelle que la commune est propriétaire des murs mais le fonds de commerce appartient à M. Berthelin. C'est lui qui vend son fonds de commerce, la commune n'a donc pas la compétence pour vendre ce fonds.

Séance levée à 22h20